



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DÉCEMBRE 2013

PERSPECTIVES FISCALES 2012/2013

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec :

« Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité, au cours d'une séance du conseil. Le maire traite des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe et du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédant celui pour lequel le prochain budget sera fait, et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations. »

LES ÉTATS FINANCIERS 2012

Préparés sous la responsabilité de l'auditrice externe Dominique Toupin, CPA auditrice, CA de la firme Amyot Gélinas s.e.n.c.r.l., les états financiers audités de l'année 2012 déposés en avril 2013 démontrent un excédent accumulé représentant l'avoir des citoyens qui s'élève à 4 633 730 \$. L'année fiscale 2012 s'est terminée avec un excédent de l'exercice des revenus sur les dépenses de l'ordre de 329 576 \$, déduction faite des affectations aux fonds affectés et autres fonds de 433 897 \$. L'excédent de fonctionnement affecté (réservé pour le budget 2013) s'établit à 468 500 \$. Quant aux réserves financières et fonds réservés, ceux-ci s'élèvent à 273 394 \$ et s'expliquent par le fonds de roulement à 218 493 \$, par le fonds de parcs et terrains de jeux à 47 249 \$ et par les soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés à 7 652 \$. La dette à long terme au 31 décembre 2012 pour l'ensemble de la municipalité de Mille-Isles est de 120 972 \$.

Le rapport de l'auditeur indépendant indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Mille-Isles au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation des actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

L'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., chapitre T-11.001) prévoit que le maire doit inclure dans son rapport les rémunérations des membres du conseil :

FONCTION	Rémunération annuelle	Allocation annuelle	Total annuel
Maire	15 206.04 \$	7 603.08 \$	22 809.12 \$
Maire (MRC)	3 009.72 \$	1 504.86 \$	4 514.37 \$
Conseillers	5 069.04 \$	2 534.52 \$	7 603.56 \$



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

DÉCEMBRE 2013

LISTE DES CONTRATS

Toujours en vertu de l'article 955 du Code municipal du Québec, le maire dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la période du **16 octobre 2012 au 15 octobre 2013** avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat. Ce document est disponible, sur demande, au bureau municipal.

SITUATION FINANCIÈRE 2013

Les prévisions pour l'année 2013 laissent croire que les revenus dépasseront légèrement les prévisions budgétaires. Quant aux dépenses, celles-ci ne devraient pas dépasser les prévisions budgétaires. Nous anticipons un léger surplus pour le présent exercice.

Une subvention du ministère des Transports d'un montant de 20 000 \$, sur recommandation de notre député, M. Roland Richer, a contribué au paiement des travaux d'amélioration (entretien et investissement) sur divers chemins pour une dépense de près de 1 000 000 \$.

De plus, il est à noter que pour sa troisième année, le rôle d'évaluation n'entraînera pas d'augmentation au niveau des valeurs imposables. La valeur foncière servant à la taxation de 2014 s'élève à **262 646 200 \$**, comparativement à **262 476 300 \$** pour l'année 2013, soit une augmentation de **169 900 \$** principalement occasionnée par l'évaluation de rénovations effectuées.

En date du 15 octobre, on observe la construction de 2 habitations (valeur totale de travaux de **475 000 \$**), de 6 garages détachés (valeur de **162 000 \$**), et 9 permis d'agrandissement et de rénovations d'immeubles existants nous laissant supposer une augmentation de valeur de **703 500 \$**. Il est important de spécifier que les valeurs déclarées pour les travaux diffèrent généralement de la valeur attribuée par l'évaluateur lorsque ceux-ci sont terminés.

COMMENTAIRES SUR L'ANNÉE 2013

Concernant la situation financière pour l'année 2013 qui se termine, j'ose croire que le léger surplus d'exercice anticipé se réalisera. Nous entamons la préparation du budget pour l'année 2014. Il vous sera présenté le jeudi 23 janvier 2014 lors d'une séance extraordinaire du conseil. Nous vous y attendons en grand nombre. D'ici là passez d'agréables fêtes.

Michel Boyer, maire
4 décembre 2013

Avis aux lecteurs : ce rapport a été présenté à la séance ordinaire du conseil du 4 décembre 2013.